

Rapport P-218 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-218 intitulée: «Halte aux excès de vitesse à la rue Philippe-Plantamour!»

*CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 18 mai 2009)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-218 au Conseil administratif.